

Pensions de retraite et distribution des revenus dans une perspective comparative

Christina Behrendt¹

- version préliminaire -

Jacques Véron, Sophie Pennec and Jacques Légaré eds.: *Ages, générations et contrat social: L'état providence face aux changements démographiques* (Paris: Institute national d'etudes demographiques), pp. 183-200 (2004).

Introduction

Les débats récents sur l'avenir du contrat social se sont souvent centrés sur les relations intergénérationnelles dans un contexte de vieillissement rapide de la population et de charge croissante des dépenses de retraite. Les inquiétudes concernant l'équité intergénérationnelle liées à l'évolution de ces dépenses de retraite dans les années à venir ont incité à des réformes du système de retraite dans beaucoup de pays², et ce sujet est toujours très haut placé dans l'agenda politique. La distribution des ressources financières entre les générations d'actifs et celles de retraités reste un problème aigu, en dépit du fait que les scénarios sombres d'un conflit violent entre les générations, quelquefois même décrit comme une « guerre », (Thompson, 1989, 1991 ; Schüller, 1995) ne se soient jusque là pas vérifiés. Bien que des études plus récentes soulignent plutôt la nature équilibrée des relations intergénérationnelles (Attias-Donfut, 1995 ; Künemund et Rein, 1999 ; Phillipson, 1996 ; Walker, 1996) et le niveau toujours élevé du soutien public aux systèmes de retraite (Svallfors, 1997 ; Bonoli, 2000), il est néanmoins utile de s'interroger sur les sources de revenus des personnes âgées et leurs variations selon les pays.

Comme systèmes de redistribution institutionnalisée entre les générations, les systèmes de retraites publics jouent un rôle majeur pour garantir le niveau de vie des personnes âgées. En effet, ce sont les systèmes de retraites publics qui, dans la plupart des pays, fournissent la part du lion des revenus de retraite des personnes âgées. Ce qui est souvent négligé, cependant, c'est le rôle des sources alternatives de revenus, qu'elles soient privées ou publiques. Ces revenus jouent un rôle important dans le maintien du niveau de revenu dans la vieillesse, souvent sous la forme de pensions complémentaires tant dans le secteur privé que public (Rein, 1996 ; Rein et Wadensjö, 1998). Dans certains pays, ces systèmes sont obligatoires soit de par la loi soit en fonction d'accords collectifs. Beaucoup de retraités bénéficient aussi de revenus du patrimoine, y compris sous la forme de plans d'épargne. De plus, une partie des revenus des retraités ayant des revenus faibles provient de transferts publics qui ne relève des systèmes de retraite, comme par exemple les allocations logements ou les systèmes d'assistance sociale.

¹ Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas forcément celles du BIT.

² Pour un aperçu concis des réformes des systèmes de retraite à l'échelle mondiale, voir par exemple Schwarz et Demirguç-Kunt (1999).

Notre analyse fait le point sur les sources et les niveaux de revenu des personnes âgées dans une perspective comparative à partir des données de la *Luxembourg Income Study*. Nous accorderons une attention particulière au rôle joué par les retraites publiques et complémentaires dans le maintien du revenu aux âges élevés. Après avoir présenté les données et les méthodes utilisées, nous discuterons l'effet redistributif des systèmes de pensions de retraites dans une perspective comparative et évaluerons l'effet des pensions publiques et complémentaires sur le bien-être économique des retraités. Nous évaluerons le niveau relatif des pensions par rapport au niveau de vie moyen national, à partir de données empiriques sur les principales sources de revenu des ménages de personnes âgées, et le poids relatif des pensions publiques et complémentaires dans le budget des ménages. Nous considérerons ensuite la position relative, en terme de revenu, des ménages de personnes âgées par rapport au niveau de vie global dans les différents pays. Centrant l'analyse sur le bas de l'échelle des revenus, nous nous intéresserons ensuite à la proportion de la population âgée qui ne bénéficie pas d'un niveau de vie décent.

Données et méthodes

Les résultats empiriques présentés dans ce chapitre se fondent sur les données de la *Luxembourg Income Study* (LIS). Ce recueil d'enquêtes nationales sur le revenu constitue une source riche d'informations sur la composition des revenus des ménages privés, permettant ainsi des comparaisons (Atkinson et al, 1995 ; Smeeding, 2000)³. Quinze pays du monde industrialisé sont inclus dans cette étude : l'Australie, la Belgique, le Canada, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Les données concernent le milieu des années 1990.

L'unité d'analyse de cette étude est le ménage, et non l'individu, avec l'hypothèse que les revenus sont mis en commun et partagés à égalité entre les membres⁴. De manière à tenir compte des besoins plus élevés et des économies d'échelle des ménages de dimension supérieure, les revenus sont ajustés selon la taille du ménage suivant « l'échelle d'équivalence modifiée de l'OCDE » qui retient un poids de 1 pour le chef de ménage, de 0,5 pour les autres adultes et de 0,3 pour les enfants vivant dans le ménage (Buhmann et al., 1988)⁵.

Pour analyser le rôle des pensions de retraite dans le bien-être économique des ménages de personnes âgées, nous évaluons les composantes du revenu des ménages de personnes âgées et situons leur position, en terme de revenu, par rapport au niveau de vie global de la société dans son ensemble. Puisque cette étude s'intéresse principalement aux effets redistributifs des pensions de retraite, les ménages de personnes âgées sont définis comme ceux dont le chef est âgé d'au moins 65 ans⁶. Cette limite d'âge permet de s'assurer que la grande majorité des

³ Les données de la LIS concernant le Royaume-Uni sont soumises au copyright de la couronne ; elles ont été rendu disponibles grâce à l'Office national de statistiques, par l'intermédiaire du *ESRC Data Archive* et leur utilisation a été autorisée. Ni l'Office national de Statistiques ni le *ESRC Data Archive* ne portent de responsabilité dans l'analyse et les interprétations des données effectuées ici. Cette restriction s'applique aussi à tous les tableaux et graphiques.

⁴ Pour une discussion critique de cette hypothèse, voir Findlay et Wright (1996) et Pahl (1989).

⁵ Pour une discussion méthodologique plus détaillée sur les enquêtes de ménages voir Behrendt (2002 :53-88).

⁶ Pour les couples, le LIS considère le mari comme étant le chef de ménage.

ménages de personnes âgées est couverte par cette définition, même si l'âge de la retraite peut être plus bas dans certains pays. Cette définition exclut les ménages dont le chef est plus jeune, même s'ils perçoivent une partie de leur revenu en pension de retraite du secteur privé ou public. C'est par exemple le cas des familles multi-générationnelles dont le chef de ménage n'est pas âgé de plus de 65 ans, mais, du fait que leurs revenus ne sont que partiellement composés de pensions, elles ne rentrent pas dans le champ de cette étude.

Comme dans la plupart des études fondées sur des enquêtes sur le revenu, la classification des sources de revenus n'est pas sans ambiguïté. La définition des retraites publiques ou complémentaires reprend celle retenue dans la *Luxembourg Income Study*. Alors que par retraites publiques, on désigne les systèmes sociaux de retraites, les retraites complémentaires englobent celles auxquelles participent les employeurs, qu'ils appartiennent au secteur public ou privé. Les revenus en nature et la valeur locative du logement qu'occupent les propriétaires ne peuvent pas être introduits dans cette étude, bien qu'ils jouent un rôle important dans le niveau de vie des personnes âgées⁷.

Le rôle des retraites publiques et complémentaires dans le maintien du revenu des personnes âgées.

La façon dont se maintient le revenu des personnes âgées est variable et diffère fortement selon les pays et les formes de ménage. Néanmoins, il existe une caractéristique commune : la plupart des ménages ne dépendent pas d'une source unique mais combinent les revenus provenant de différentes sources, parmi lesquelles les pensions de retraites jouent bien sûr un rôle prépondérant (Rein et Turner, 1996 ; Whiteford et Kennedy, 1995).

Les pays ont choisi différentes stratégies pour maintenir le niveau de revenu des personnes âgées (Rein, 1996 ; Rein et Wadensjö, 1998). Certains pays comme le Danemark, la Finlande, la Suisse et les Pays-Bas combinent une retraite publique de base avec une retraite complémentaire obligatoire, avec en général une participation des employeurs. Alors que les cotisations aux systèmes de retraites complémentaires ont été rendues obligatoires par la loi en Finlande et en Suisse, des accords collectifs garantissent *de facto* une obligation pour la majorité de la main d'œuvre au Danemark et aux Pays-Bas. Dans les autres pays, y compris la Belgique, le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Norvège, la Suède et les Etats-Unis, les systèmes de retraite publics jouent un rôle plus important et fournissent, pour la majorité de la population, une pension de retraite qui dépend des gains d'activité, soit selon un système unitaire soit comme un complément à une pension de retraite de base. A l'exception de la Norvège et de la Suède où il y a dans les faits une pension de retraite professionnelle obligatoire pour la plupart des employés, il existe dans ces pays des mesures complémentaires pour les personnes âgées sur la base du volontariat ; elles sont souvent subventionnées par des abattements fiscaux ou autres équivalents. Des recherches récentes ont montré que l'effet redistributif global des dispositions concernant la retraite ne dépendent pas de la combinaison en tant que telle entre revenus de pension de retraite publique ou complémentaires mais de la structure institutionnelle de ces systèmes, comme l'est le caractère obligatoire ou volontaire des retraites complémentaires (Behrendt, 2000).

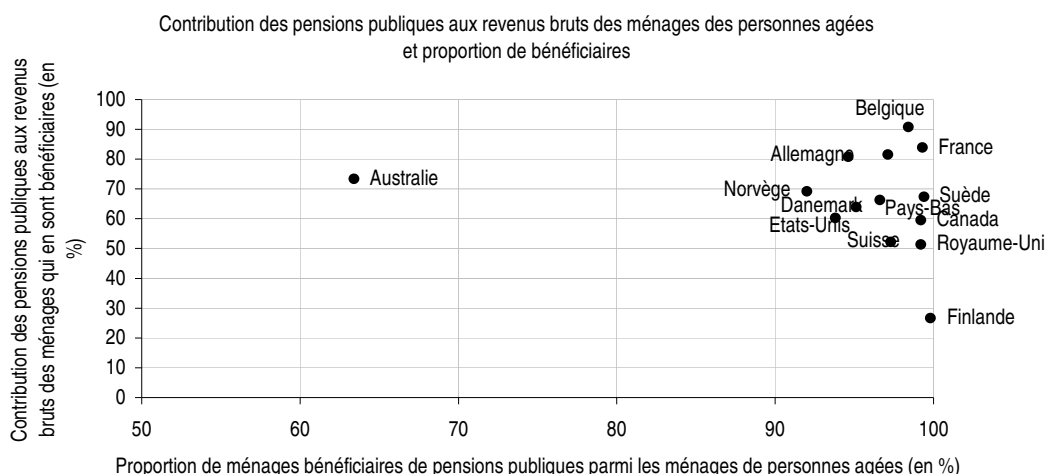
⁷ On trouvera une discussion plus détaillée de la qualité et des limites des données dans Atkinson *et al.* (1995).

Cette description rapide ne peut bien sur refléter la complexité des systèmes de retraites, mais elle peut être utilisée pour établir une classification⁸. En gardant cela en tête, nous allons évaluer dans les prochaines sections les sources de revenu des ménages de personnes âgées et la position relative de ces revenus.

Sources de revenu des personnes âgées

Les pensions de retraite forment une grande partie des revenus des personnes âgées, mais leur importance diffèrent selon les pays (OCDE, 2001 ; Rein et Behrendt, 2003). La position relative du revenu des personnes âgées est fortement dépendante de la perception des pensions de retraite, car les pensions fonctionnent comme un mécanisme institutionnalisé de redistribution de revenu au cours du temps et entre jeunes et vieux. De même, les pensions – particulièrement les pensions de retraite publiques – sont souvent considérées comme des expressions institutionnalisées de la redistribution de revenu entre les générations. Le graphique 1 montre le poids relatif des pensions de retraite publiques dans le budget des ménages de personnes âgées.

Graphique 1



Source: LIS ; calculs de l'auteur. L'Italie et le Luxembourg ne sont pas inclus par manque de données sur les revenus bruts dans la LIS.

En général, la grande majorité de la population perçoit des pensions de retraite publiques, plus de 90% dans tous les pays sauf en Australie. Dans ce pays, les pensions publiques sont sous conditions de ressources, et seuls deux-tiers des ménages de retraités perçoivent ces prestations, mais les pensions de retraite publiques comptent pour près des trois-quarts de revenu total du ménage.

A l'exception près de la Finlande, les pensions de retraite publiques comptent en général pour plus de la moitié du revenu total du ménage. Les pensions de retraite publiques jouent un rôle prépondérant en Belgique, en France et en Allemagne, où les ménages de personnes âgées

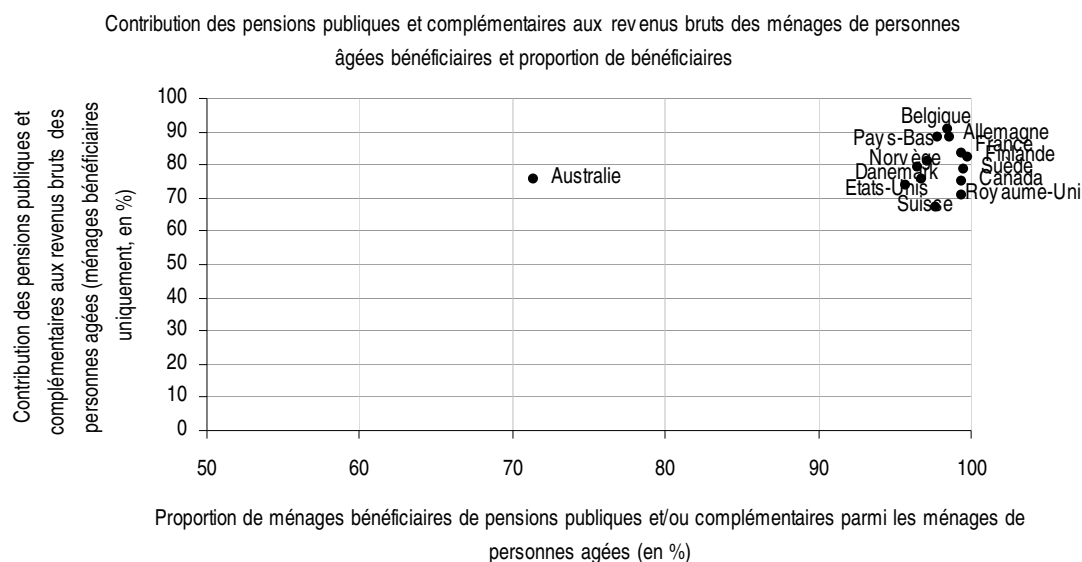
⁸ Une description plus détaillée des systèmes de pensions de ces pays peut être trouvée par exemple dans les contributions de Gruber et Wise (1999), Reynaud et al. (1996) et VDR (1999).

perçoivent plus des quatre-cinquièmes de leur revenu total sous forme de pensions de retraite publiques. En Australie, les bénéficiaires perçoivent près des trois-quarts de leur revenu total sous forme de pensions publiques. Un pourcentage légèrement inférieur, entre 60% et 70% du revenu total des ménages, provient des pensions publiques en Norvège, en Suède, au Danemark, aux Pays-Bas, au Canada et aux Etats-Unis. En Suisse et au Royaume-Uni, les pensions publiques contribuent pour un peu plus de la moitié aux revenus du ménage.

Le système de pension publique finlandais se distingue par une contribution étonnamment faible au budget des ménages de personnes âgées. En moyenne, les ménages de personnes âgées ne reçoivent qu'un quart de leur revenu total des pensions de retraite publiques. Le système de retraite finlandais repose sur un système de pension de retraite universel de base, complété un système de retraite professionnel rendu obligatoire par la loi, qui est classé dans la LIS comme un système de retraite privé, car sa responsabilité financière relève d'institutions privées et non du gouvernement (Kangas et Palme, 1989 ; 1996 ; Jäntti et al., 1996). Néanmoins, le gouvernement joue un rôle très important pour réglementer ces pensions privées et garantir aux assurés un niveau de sécurité adéquat.

Ce mélange entre responsabilités privées et publiques n'est pas une particularité finlandaise, mais se retrouve aussi dans beaucoup d'autres pays. Les revenus de retraite ne proviennent pas uniquement de sources publiques, mais aussi dans une large mesure de pensions de retraite complémentaires qui sont souvent fournies par le secteur privé (Rein et Rainwater, 1987 ; Rein et Wadensjö, 1997). Les effets conjoints des pensions publiques et complémentaires sont mis en évidence sur le graphique 2.

Graphique 2



À l'exception de l'Australie, tous les pays se retrouvent très proches lorsqu'on analyse les effets conjoints des pensions privées et publiques. Plus de 95% des ménages de personnes âgées bénéficient d'une pension de retraite, et le revenu des pensions de retraite compose en moyenne plus de 70% du revenu total des ménages. Curieusement, l'uniformité frappante de ces effets conjoints des pensions de retraite privées et publiques suggère que la plupart des pays ont choisi des stratégies similaires pour répartir leur revenu national entre les personnes

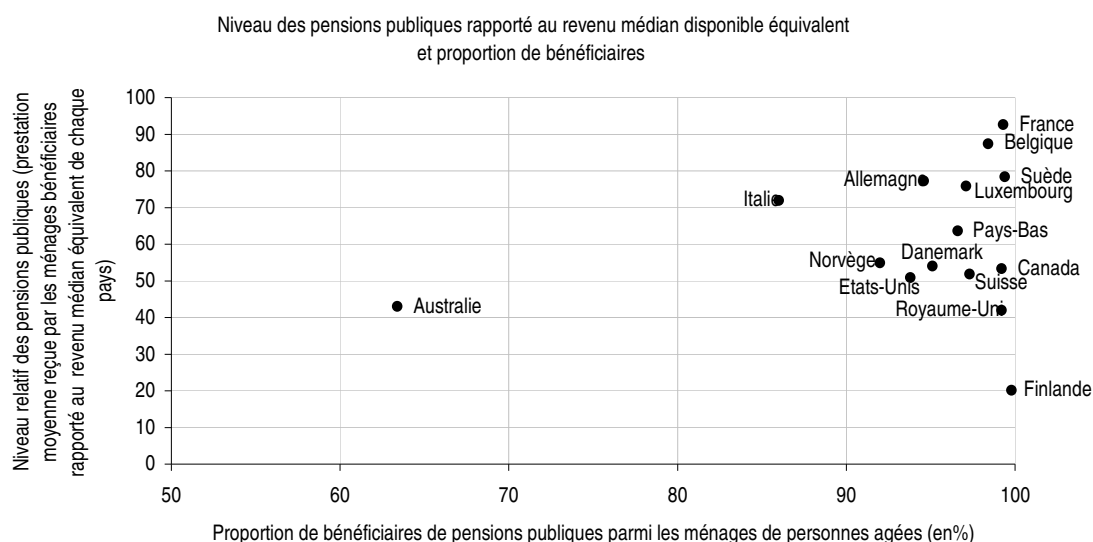
âgées et les jeunes générations, en dépit de fortes différences dans la répartition public-privé et dans la forme institutionnelle des systèmes de retraite (Behrendt, 2000).

Niveau relatif des pensions

Pour évaluer le niveau de vie relatif des ménages de personnes âgées, il ne s'agit pas uniquement de connaître le poids relatif des pensions de retraites dans les budgets des ménages des retraités, mais aussi d'estimer le niveau de ces pensions de retraites. De manière à rendre le niveau des pensions comparable entre les pays, nous rapportons le niveau des pensions à un revenu équivalent au revenu national disponible médian. L'utilisation du revenu national médian comme mesure du niveau des prestations permet de rendre compte des différences de niveau de vie selon les pays. Emprunté aux recherches comparatives sur la pauvreté, ce critère peut aussi être utilisé pour évaluer l'adéquation du revenu de pension de retraite, en gardant à l'esprit que la proportion de 50% du revenu équivalent au revenu national médian est couramment utilisée pour définir le seuil de pauvreté dans les comparaisons internationales.

Afin de tenir compte des différences de tailles entre les ménages, le revenu de pension et les revenus disponibles ont fait l'objet d'un ajustement à partir de « l'échelle modifiée d'équivalence de l'OCDE » donnant un poids de 1 au chef de ménage, de 0,5 à chaque autre adulte et de 0,3 à chaque enfant vivant dans le ménage. Comme dans la partie « Sources de revenus des personnes âgées », nous allons tout d'abord étudier les pensions de retraite publiques seules, comparer leur niveau moyen au niveau de vie national (graphique 3) et ensuite considérer les effets conjoints des pensions de retraites publiques et complémentaires (graphique 4).

Graphique 3

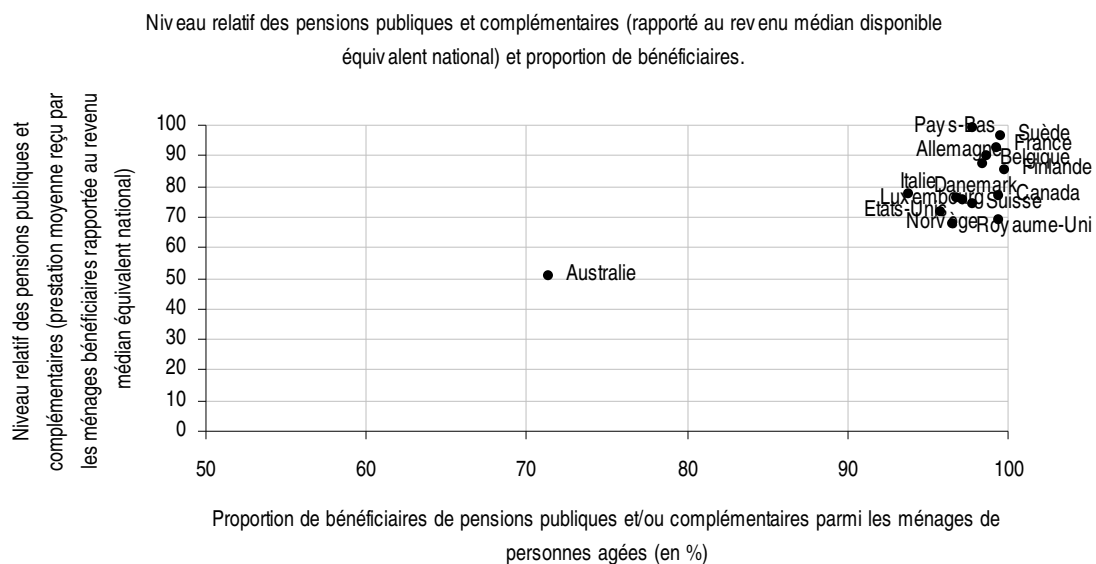


Source : LIS ; calculs de l'auteur.

Les niveaux des pensions de retraite publiques sont nettement plus dispersés que la part des pensions de retraite dans le budget des ménages de retraités pensionnés. Comparés au niveau de vie global, les revenus de pensions de retraite publiques positionnent les ménages de

personnes âgées à une très bonne place en France, en Belgique, en Suède, en Allemagne, au Luxembourg et en Italie avec quelque 70-80% de l'équivalent du revenu médian. Le système de retraite néerlandais fournit en moyenne un niveau de revenu de 64% de l'équivalent du revenu médian. A une certaine distance de ces pays, on trouve un second groupe de pays qui fournissent un montant plus faible de pensions de retraite publiques, avec un niveau de pension moyen encore au-dessus du seuil de pauvreté de 50% de l'équivalent du revenu médian. Le Danemark, la Norvège, le Canada, la Suisse et les États-Unis appartiennent à ce groupe. Par contre, les niveaux moyens de pensions publiques en Finlande et au Royaume-Uni ne suffisent pas pour maintenir les ménages hors de la pauvreté. En Australie, les niveaux moyens de prestations de la pension de retraite sous conditions de ressources sont aussi inférieurs au seuil de pauvreté, mais il n'est pas facile de déterminer si cela résulte d'un niveau de prestation nominale faible ou du fait que les ménages plus aisés ont une pension sous condition de ressources réduite. Le graphique 4 donne une vue d'ensemble du total des revenus en pension de retraite et montre la combinaison entre pensions publiques et complémentaires.

Graphique 4



Source : LIS ; calculs de l'auteur.

Si l'on étudie à la fois les revenus de pension de retraite publique et ceux des pensions de retraite complémentaire, la position relative du revenu des personnes âgées s'améliorent sensiblement dans les pays dont les pensions de retraite complémentaires ne sont pas négligeables. À l'exception de l'Australie, les niveaux moyens de pension de retraite dans tous les pays sont supérieurs de deux-tiers au revenu équivalent au revenu médian. Deux groupes de pays peuvent être identifiés. Un premier groupe de pays avec des pensions moyennement élevées de 65-80% de l'équivalent du revenu médian comprend le Canada, le Danemark, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis, alors qu'un second groupe de pensions plus élevées comprises entre 85 et 100% est constitué par les Pays-Bas, la Suède, la France, l'Allemagne, la Belgique et la Finlande. Par contre prendre en compte du revenu de la pension de retraite complémentaire pour l'Australie ne remonte pas sensiblement le revenu de pension de retraite moyen : seule la moyenne du revenu total des pensions de retraite augmente juste au-dessus de 50% de l'équivalent du revenu médian ; les ménages de personnes âgées semblent donc avoir des problèmes pour atteindre un niveau de vie satisfaisant s'ils ne peuvent pas compter sur d'autres sources de revenu. Cependant, la position

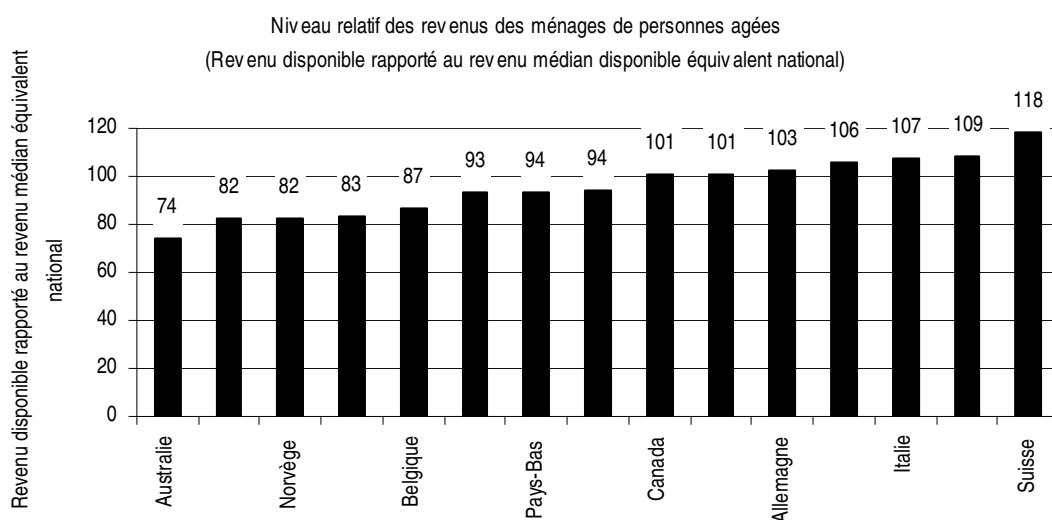
isolée de l'Australie peut de nouveau être liée à des particularités de sa politique de maintien des revenus pour la population âgée. Les systèmes de retraite complémentaires et les plans d'épargne sont traditionnellement versés sous forme d'une somme forfaitaire au moment du départ à la retraite, somme qui est habituellement réinvestie, souvent dans des biens immobiliers⁹.

Position relative du revenu des personnes âgées

Étant donné les similarités et les différences du revenu des pensions de retraite, comment le revenu total des personnes âgées se situe-t-il par rapport au niveau de revenu global dans leur société ? Comment les revenus nationaux sont-ils répartis entre les personnes âgées et les générations économiquement actives ? Les personnes âgées profitent-elles d'une situation de revenu meilleure ou moins bonne, par rapport au niveau de vie global dans leur société ?

Évaluons le revenu total des ménages de personnes âgées, en incluant toutes les autres sources actuelles de revenus comme les revenus du capital et les autres revenus du marché, toutes les formes de transferts provenant de la sécurité sociale et les transferts privés. Le graphique 5 donne la position relative du revenu des ménages de personnes âgées par rapport à l'équivalent du revenu médian dans chaque pays¹⁰.

Graphique 5



Source : LIS ; calculs de l'auteur. Revenu équivalent calculé sur la base de la norme OCDE modifiée.

Le niveau relatif du revenu standard des ménages de personnes âgées diffère fortement selon les pays. Par rapport à l'équivalent du revenu médian, les personnes âgées sont dans la

⁹ De plus, au moment de l'observation, le système de pension complémentaire obligatoire n'était pas assez mature pour offrir une source de revenu non négligeable pour beaucoup de ménages, mais ses effets seront plus importants dans le futur (Bateman et Piggott, 1997).

¹⁰ Les revenus sont ajustés en fonction de la taille du ménage avec « l'échelle d'équivalence modifiée de l'OCDE » qui utilise un poids de 1 pour le chef de ménage, 0,5 pour les autres adultes et 0,3 pour les enfants.

meilleure situation en Suisse avec 118% du revenu médian, puis en France, en Italie, aux États-Unis, en Allemagne, au Luxembourg et au Canada. Dans tous les autres pays, les revenus moyens équivalents restent en deçà du niveau de revenu total de leur société. Les ménages de personnes âgées en Suède, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni se retrouvent à quelques 6-7 points de pourcentage en dessous du niveau médian national, alors que l'écart s'agrandit à 13-17 points de pourcentage en Belgique, en Finlande, en Norvège et au Danemark. L'Australie offre le niveau de revenu relatif le plus faible, avec des ménages de personnes âgées bénéficiant de seulement les trois-quarts de l'équivalent du revenu médian national¹¹.

Il faut noter que le lien entre niveau des pensions publiques et complémentaires et position relative du revenu par rapport au revenu total est assez lâche. Les pays avec un niveau élevé de pensions se retrouvent à la fois aux rangs les plus élevés (France, Allemagne) et les plus faibles (Finlande, Belgique) sur le graphique 5, et vice-versa, les pays avec un niveau faible de pensions se trouvent à la fois parmi les pays où le revenu des personnes âgées est en dessous de la moyenne (Suisse, Italie, États-Unis) et à l'autre bout de l'échelle (Australie, Danemark, Norvège). Ceci souligne que les sources de revenu autres que les pensions jouent un rôle important pour déterminer les situations du revenu des ménages de personnes âgées. Il aurait été intéressant de voir quelles sont les sources qui peuvent expliquer les différences dans chaque pays, et comment le poids de ces sources diffère selon les caractéristiques socio-démographiques des ménages de personnes âgées. Toutefois cela nous aurait menés bien au-delà de l'objet de ce chapitre.

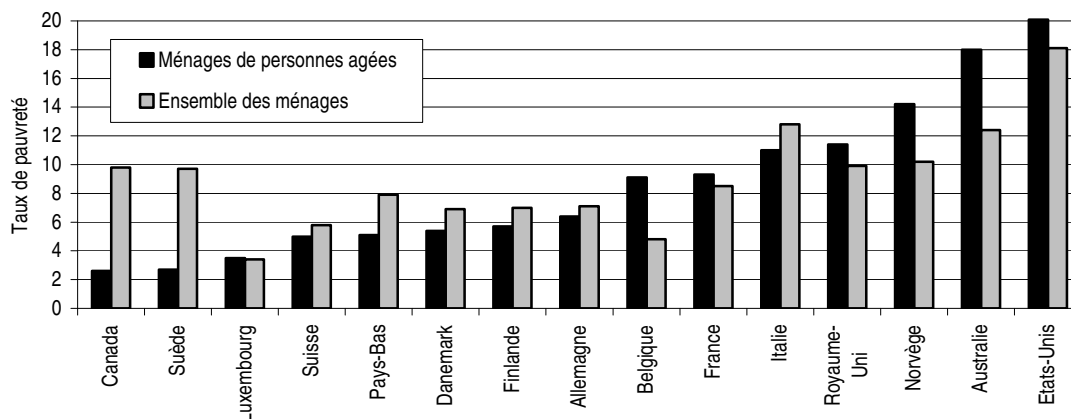
Revenu faible aux âges élevés

Bien que les revenus moyens nets des ménages de personnes âgées ne soient pas nettement inférieurs au revenu global dans la plupart des pays, une proportion significative des personnes âgées sont pauvres. Bien que le lien traditionnel entre un âge élevé et un fort risque de pauvreté se soit largement distendu avec l'émergence des systèmes de retraite modernes, une proportion considérable de personnes âgées sont pauvres dans beaucoup de pays (Hedström et Ringen, 1990 ; Hauser, 1999a). Le graphique 6 donne les taux de pauvreté des ménages de personnes âgées et les compare au taux de pauvreté total dans chaque pays.

¹¹ On ne sait pas très bien de combien le taux élevé de propriétaire occupant leur logement parmi les personnes âgées augmente leur niveau de vie à un niveau plus haut que celui reflété dans ces données (voir note 10).

Graphique 6

Taux de pauvreté de l'ensemble des ménages et des ménages de personnes âgées



Source : LIS ; calculs de l'auteur. Le seuil de pauvreté est fixé à 50% du revenu médian disponible équivalent; le revenu équivalent étant calculé sur la base de la norme OCDE modifiée.

Le graphique 6 montre que les risques de pauvreté des personnes âgées diffèrent fortement selon les pays, et qu'il n'y a pas de schéma général de risques supérieurs ou inférieurs en comparaison avec ceux observés dans la population totale. Dans huit des quinze pays, les personnes âgées profitent d'un risque plus faible de pauvreté par rapport au risque total de pauvreté dans la société. C'est le cas du Canada, de la Suède, de la Suisse, des Pays-Bas, du Danemark, de la Finlande, de l'Allemagne et de l'Italie. Par contre, les personnes âgées courent un risque supérieur à la moyenne d'être pauvres en Belgique, en France, au Royaume-Uni, en Norvège, en Australie, et aux États-Unis. C'est uniquement au Luxembourg que le taux de pauvreté des personnes âgées est égal à celui de la population d'ensemble.

Les taux de pauvreté sont les plus bas au Canada et en Suède avec moins de 3% de la population, suivi par le Luxembourg, les Pays-Bas, le Danemark, la Finlande et l'Allemagne avec des valeurs de 3 à 6% des ménages de personnes âgées. A l'autre extrémité de l'échelle, nous trouvons les États-Unis et l'Australie avec près d'un ménage sur 5 pauvres. Un groupe intermédiaire avec des taux de pauvreté entre 9% et 14% comprend la Belgique, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et la Norvège.

Si l'on compare cette estimation avec le niveau de pensions présenté sur le graphique 4, il semble y avoir un lien lâche avec le niveau moyen des pensions de retraite.

Les quatre pays ayant les niveaux de pensions les plus bas – Australie, Norvège, Royaume-Uni et États-Unis – s'avèrent être aussi les pays dont les taux de pauvreté chez les personnes âgées sont les plus élevés. Par contre, un niveau élevé de pension moyenne ne garantit pas un niveau faible des taux de pauvreté. Les pays avec les niveaux de pension moyenne les plus élevés – Pays-Bas, Suède, France, Allemagne, Belgique et Finlande – ne forment pas un seul groupe. Parmi ces pays, seule la Suède et, dans une moindre mesure les Pays-Bas, présentent un risque faible de pauvreté pour les personnes âgées, tout comme le Canada et le Luxembourg avec des niveaux de pension moyenne sensiblement plus faibles. L'Allemagne et la Finlande font plutôt partie d'un groupe de pays avec des niveaux de pauvreté intermédiaires, alors que la France se situe même proche des pays à forte pauvreté.

Ce n'est guère surprenant que les pays avec des taux de pauvreté faibles aux âges élevés aient en commun une pension de base qui fournit une forme de revenu minimum universel garanti pour les personnes âgées (Hauser, 1999b ; Kohl, 1993). Par contre certains des pays ayant des niveaux de pensions relativement élevés mais des taux élevés de pauvreté manquent d'un filet de sécurité de base pour les personnes âgées en dehors du système général d'assistance sociale. Cette disposition s'applique pour fournir un revenu satisfaisant aux âges élevés aux personnes qui ont eu des carrières professionnelles interrompues, beaucoup d'entre elles étant des femmes (Kohl, 1993 ; Siegenthaler, 1996 ; Stapf, 1997).

Conclusion

La richesse des données empiriques fournies par la *Luxembourg Income Study* a permis d'illustrer les différences et les similarités entre les pays pour ce qui est de la position du revenu des personnes âgées. Les ménages de personnes âgées tirent leurs revenus d'un ensemble de sources variées. Les pensions de retraite publiques jouent bien-sûr un rôle important dans les budgets des ménages des personnes âgées, mais ne comptent que pour une partie du revenu total. Dans un certain nombre de pays, les pensions de retraite complémentaires contribuent pour une part appréciable aux revenus des ménages. De plus, d'autres sources de revenus, relevant à la fois du secteur public et du secteur privé, sont très importantes pour le maintien des revenus aux âges élevés.

Il existe des variations substantielles entre pays dans la composition des revenus des ménages de personnes âgées qui peuvent être liées aux différences dans la structure institutionnelle des systèmes de retraite. Cependant ces variations ne sont pas aussi importantes que ce que l'on pensait. Si l'on considère l'ensemble des retraites publiques et complémentaires, les politiques nationales semblent suivre des stratégies similaires de maintien du revenu des personnes âgées.

Cependant, il peut y avoir des inégalités de revenu substantielles à l'intérieur des pays que ne peuvent pas faire apparaître les indicateurs sommaires qui pouvaient être utilisés dans le cadre limité de cette analyse. Une étude approfondie des variations à l'intérieur des pays selon les caractéristiques socio-démographiques des ménages de personnes âgées permettrait de mieux mettre en lumière les disparités dans le bien-être économique des personnes âgées et les effets des systèmes de retraite.

Bibliographie

- Atkinson, Anthony B./Rainwater, Lee/Smeeding, Timothy M. (1995): *Income Distribution in OECD Countries: Evidence from the Luxembourg Income Study*, Paris: OECD.
- Attias-Donfut, Claudine (1995): Transferts publics et transferts privés entre générations, in Attias-Donfut, Claudine (ed.) *Les solidarités entre générations: vieillesse, familles, État*, Paris: Éditions Nathan: 5-26.
- Bateman, Hazel/Piggott, John (1997): *Private Pensions in OECD Countries: Australia*, OECD Labour Market and Social Policy Occasional Papers, No. 23, Paris: OECD.
- Behrendt, Christina (2000): Pensions privées: une alternative viable? Leurs effets de répartition dans une perspective comparative, *Revue internationale de sécurité sociale* 53 (3): 3-29.
- Behrendt, Christina (2002): *At the Margins of the Welfare State: Social Assistance and the Alleviation of Poverty in Germany, Sweden and the United Kingdom*, Aldershot: Ashgate.

- Bonoli, Giuliano (2000): Public attitudes to social protection and political economy traditions in western europe, *European Societies* 2 (4): 431-452.
- Buhmann, Brigitte/Rainwater, Lee/Schmaus, Günther/Smeeding, Timothy M. (1988): Equivalence scales, well-being, inequality and poverty: sensitivity estimates across ten countries using the Luxembourg Income Study (LIS) database, *Review of Income and Wealth* 34: 114-142.
- Findlay, Jeanette/Wright, Robert E. (1996): Gender, Poverty and the Intra-household Distribution of Resources, *Review of Income and Wealth* 42 (3): 335-351.
- Gruber, Jonathan/Wise, David A. (eds.) (1999): *Social Security and Retirement Around the World*, Chicago: University of Chicago Press.
- Hauser, Richard (1999a): Adequacy and poverty among retired people, *International Social Security Review* 52 (3): 107-124.
- Hauser, Richard (1999b): Mindestregelungen für die Alterssicherung und Armut unter den Älteren in EU-Ländern, in Noll, Heinz-Herbert/Flora, Peter (eds.): *Sozialberichterstattung und Sozialstaatsbeobachtungen: Individuelle Wohlfahrt und wohlfahrtsstaatliche Institutionen im Spiegel empirischer Analysen*, Frankfurt (Main)/New York: Campus: 141-168.
- Hedström, Peter/Ringen, Stein (1990): Age and income in contemporary society, in Smeeding, Timothy M./O'Higgins, Michael/Rainwater, Lee (eds.): *Poverty, Inequality and Income Distribution in Comparative Perspective*, Hemel Hempstead: Harvester Wheatsheaf: 77-104.
- Jäntti, Markus/Kangas, Olli E./Ritakallio, Veli-Matti (1996): From marginalism to institutionalism: Distributional consequences of the transformation of the Finnish pension regime, *Review of Income and Wealth* 42 (4): 473-491.
- Kangas, Olli E./Palme, Joakim (1989): *Public and private pensions: The Scandinavian countries in a comparative perspective*, Meddelande Series No. 3/1989, Stockholm: Swedish Institute for Social Research.
- Kangas, Olli E./Palme, Joakim (1996): The development of occupational pensions in Finland and Sweden: Class politics and institutional feedbacks, in Shalev, Michael (ed.) *The Privatization of Social Policy? Occupational Welfare and the Welfare State in America, Scandinavia and Japan*, London: Macmillan: 211-240.
- Kohl, Jürgen (1993): Minimum standards in old age security and the problem of poverty in old age, in Atkinson, Anthony B. (ed.) *Age, Work and Social Security*, Basingstoke: Macmillan: 224-254.
- Künemund, Harald/Rein, Martin (1999): There is more to receiving than needing: Theoretical arguments and empirical explorations of crowding in and crowding out, *Ageing & Society* 19 (1): 93-121.
- OECD (2001): *Ageing and Income: Financial Resources and Retirement in 9 OECD Countries*, Paris: OECD.
- Pahl, Jan (1989): *Money and Marriage*, London: Macmillan.
- Phillipson, Chris (1996): Intergenerational conflict and the welfare state: American and British perspectives, in Walker, Alan (ed.) *The New Generational Contract: Intergenerational Relations, Old Age and Welfare*, London: UCL Press: 206-220.

- Rein, Martin (1996): Is America exceptional? The role of occupational welfare in the United States and the European Community, in Shalev, Michael (ed.) *The Privatization of Social Policy? Occupational Welfare and the Welfare State in America, Scandinavia and Japan*, London: Macmillan: 27-43.
- Rein, Martin/Behrendt, Christina (2003): The relationship of the public-private mix with poverty and inequality, in Øverbye, Einar/Kemp, Peter (eds.): *Pensions: Challenges and Reform*, Aldershot: Ashgate (forthcoming).
- Rein, Martin/Rainwater, Lee (1987): From welfare state to welfare society, in Rein, Martin/Esping-Andersen, Gøsta/Rainwater, Lee (eds.): *Stagnation and Renewal in Social Policy: The Rise and fall of Policy regimes*, Armonk/NY: Sharpe: 143-159.
- Rein, Martin/Turner, John (1999): Le travail, la famille, l'Etat et le marché: des sources de revenus composites pour les ménages âgés, *Revue internationale de sécurité sociale* 52 (3): 109-125.
- Rein, Martin/Wadensjö, Eskil (eds.) (1997): *Enterprise and the Welfare State*, Cheltenham: Edward Elgar.
- Rein, Martin/Wadensjö, Eskil (1998): The relation between social and occupational security, in De Jong, Philip R./Marmor, Theodore R. (eds.): *Ageing, Social Security and Affordability*, Aldershot: Ashgate.
- Reynaud, Emmanuel/apRoberts, Lucy/Davies, Bryn/Hughes, Gerard (eds.) (1996): *International Perspectives on Supplementary Pensions*, Westport, CT: Quorum.
- Ritakallio, Veli-Matti (1999): *The Importance of Housing Costs in Cross-national Comparisons of Welfare (State) Outcome*, presented at the ISA RC19 meeting, Prague (Czech Republic), 9-12 September 1999, manuscript.
- Schüller, Heidi (1995): *Die Alterslüge: Für einen neuen Generationenvertrag*, Berlin: Rohwolt.
- Schwarz, Anita M./Demirgüç-Kunt, Asli (1999): *Taking Stock of Pension Reforms Around the World*, World Bank Policy Research Working Papers No. 9917, Washington D.C.: World Bank.
- Siegenthaler, Jürg (1996): Poverty among single elderly women under different systems of old-age security: a comparative review, *Social Security Bulletin* 59 (9): 31-44.
- Smeeding, Timothy M. with Andrzej Grodner (2000): *Changing Income Inequality in OECD Countries: Updated Results from the Luxembourg Income Study (LIS)*, Luxembourg Income Study Working Paper Series No. 252, Luxembourg: Luxembourg Income Study, mimeo.
- Stapf, Heinz (1997): Old Age Poverty in Selected Countries of the European Union - Are Women Disproportionally Affected?, in Ott, Notburga/Wagner, Gert G. (eds.): *Income Inequality and Poverty in Eastern and Western Europe*, Heidelberg: Physica: 125-146.
- Svallfors, Stefan (1997): Worlds of welfare and attitudes to redistribution: a comparison of eight Western nations, *European Sociological Review* 13 (3): 283-304.
- Thompson, David (1989): The welfare state and generations conflict: winners and losers, in Johnson, Paul/Conrad, Christoph A./Thompson, David (eds.): *Workers versus Pensioners: Intergenerational Justice in an Ageing World*, Manchester: Manchester University Press: 33-56.
- Thompson, David (1991): *Selfish Generations? The Ageing of New Zealand's Welfare State*, Wellington: Bridget Williams Books.

VDR [Verband Deutscher Rentenversicherungsträger] (ed.) (1999): *Rentenversicherung im internationalen Vergleich*, Frankfurt (Main): VDR.

Walker, Alan (1996): Intergenerational relations and the provision of welfare, in Walker, Alan (ed.) *The New Generational Contract: Intergenerational Relations, Old Age and Welfare*, London: UCL Press: 10-36.

Whiteford, Peter/Kennedy, Steven (1995): *Incomes and Living Standards of Older People: A Comparative Analysis*, Department of Social Security Research Report No. 34, London: HMSO.

Annexe

Construction de la base de données de la LIS

Pays	Année	Source	Taille de l'échantillon (ménages)	
			Total	Personnes âgées
Australia	1994	Australian Income and Housing Survey	6,746	1,364
Belgium	1992	Belgian Household Panel Study (Socio-economische panelstudie van Belgische huishoudens, CSB-panel)	3,736	827
Canada	1994	Survey of Consumer Finances	36,251	7,656
Denmark	1992	Income Tax Survey	12,439	3,098
Finland	1995	Income Distribution Survey	9,084	1,307
France	1994	Enquête Budget des familles	11,080	2,667
Germany	1994	German Socio-economic Panel (Sozio-ökonomisches Panel, GSOEP)	5,926	1,113
Italy	1995	The Bank of Italy Survey (Indagine Campionaria sui Bilanci Delle Famiglie)	8,035	2,341
Luxembourg	1994	The Luxembourg Social Economic Panel Study „Liewen zu Letzebuerg“	1,792	383
Netherlands	1994	Socio-Economic Panel (SEP)	5,072	1,033
Norway	1995	Income and Property Distribution Survey (Inntekts- og Formuesundersokelsen)	9,914	2,667
Sweden	1995	Income Distribution Survey (Inkomstfördelningsundersokningen)	15,911	4,482
Switzerland	1992	National Poverty Survey (Nationale Armutsstudie)	6,052	1,873
United Kingdom	1995	The Family Expenditure Survey	6,560	1,770
United States	1994	March Current Population Survey	59,481	12,633

Source: LIS documentation.